

Dossier thématique „Partir ou rester?“



Partir pour préparer son avenir, pour se construire une vie meilleure ou parce qu'on y est forcé.e ? Rester à l'endroit où l'on se sent bien, rester malgré les difficultés ou le manque de perspectives ? Repartir ? Ces questions, qui nous concernent toutes et tous, sont particulièrement présentes dans un contexte de migration. La migration, comme phénomène humain et social, lié à des facteurs économiques, environnementaux, politiques, démographiques, culturels et personnels, marque nos sociétés. En classe comme à l'école, les élèves et les jeunes en formation vivent déjà pour la plupart l'expérience de la multiculturalité. Ils expérimentent au quotidien la rencontre avec quelqu'un qui vient d'un autre pays, d'un autre canton, d'une autre ville ou village tout en se préparant à une vie jalonnée de changements de lieu de vie.

Table des matières

1.	Pertinence EDD	2
1.1.	Compétences EDD	2
1.2.	Questions EDD	3
1.3.	Mise en oeuvre en classe.....	4
1.4.	Mise en oeuvre dans toute l'école.....	6
2.	Informations de base	6
2.1.	Qu'est-ce que la migration?	6
2.2.	La migration est-elle un phénomène courant ?	7
2.3.	La migration a-t-elle toujours existé ?	7
2.4.	Qu'est-ce qui est nouveau aujourd'hui ?	8
2.5.	La migration à la croisée des défis de la durabilité.....	8
2.6.	Quels sont les besoins des personnes migrantes ?	10
2.7.	Quels sont les besoins de la société de destination ?	10
2.8.	Qu'est-ce qu'une insertion réussie ?	11
2.9.	Quels sont les apports de la migration ?	11
2.10.	Sources	12
2.11.	Pour aller plus loin.....	13

1. Pertinence EDD

1.1. Compétences EDD

Mener une réflexion approfondie sur le phénomène de la migration permet d'exercer des compétences spécifiques en EDD. Aborder la migration peut amener à explorer des thèmes divers et variés tels que les changements climatiques, les besoins humains fondamentaux, les inégalités socio-économiques, la santé et le bien-être, la mobilité, l'éducation, etc. En bref, constater que le monde est interdépendant et que tous ces **systèmes** sont liés. Si l'on considère que migrer revient à quitter son lieu de naissance ou de résidence pour un autre, alors la migration fait partie intégrante de notre société et concerne chacune et chacun. Ce **changement de perspective** apparaît aussi si l'on se souvient que la Suisse a longtemps été un pays d'émigration en raison de la pauvreté ; si l'on pense aux seniors qui s'établissent dans un autre pays pour échapper à la précarité en Suisse ou si l'on essaie de se mettre à la place d'une ou un migrant.e et se demander comment on agirait, quels seraient nos besoins dans ces circonstances pour mieux comprendre la réalité de milliers de personnes à travers le monde ou vivant à nos côtés. Changer



de perspective et revoir ses idées préconçues aussi en acquérant de nouveaux **savoirs**, en se basant sur des faits et des chiffres, en prenant la mesure globale des migrations de par le monde, en constatant que les pays d'accueil des personnes fuyant un conflit ou un régime dictatorial sont les pays limitrophes et que peu de migrant.e.s internationaux arrivent en Europe. Dans une société en constante évolution et de plus en plus mouvante, comment faire face aux défis mis en lumière par les migrations actuelles ? Comment va évoluer notre société ? Comment composer à l'avenir avec ce pluralisme ? Comment composer avec les peurs, la politisation de la migration et les mouvements anti-immigration, etc. ? A l'avenir comment pouvons-nous soutenir l'insertion et les échanges interculturels ? Comment faire face et développer une sensibilité accrue face à la discrimination et au racisme ? En bref, comment **anticiper** les défis en lien avec la migration de demain ? Voir la migration comme une chance plutôt que comme un problème, voir les personnes migrantes comme un groupe d'expertes et d'experts en stratégie d'adaptation, valoriser les compétences acquises dans le pays d'origine et faire bénéficier au plus grand nombre de ces expériences formatrices. Voilà une façon nouvelle de concevoir la migration grâce à la **pensée créatrice**. Le sujet de la migration touche à l'identité et génère aussi des émotions, des peurs et peut déboucher sur de vifs débats. Identifier ses émotions, développer un esprit critique, s'exercer au dialogue, argumenter font partie des compétences de l'EDD. Aborder la question de la migration revient aussi à se positionner, à comprendre ses émotions, à réfléchir aux **valeurs** d'autrui et les siennes en vue d'une **action** concrète. Dès lors, comment puis-je me comporter ici et maintenant ? Comment prendre mes **responsabilités** de citoyen ou de citoyenne et d'être humain appartenant à ce monde ? Quel rôle assurer dans le processus démocratique et quelle place faire aux personnes issues de la migration pour une **participation** pleine et entière, déjà durant le temps de la formation ? Autrement dit, comment pouvons-nous agir, en tant qu'individus et que société, pour façonner une société pluraliste et durable ?

1.2. Questions EDD

Les questions EDD énumérées ci-dessous se caractérisent par leur complexité. Cela signifie que les réponses ne sont pas soit bonnes soit mauvaises, mais qu'elles doivent être discutées. C'est pourquoi ces questions peuvent servir de base à des discussions, des activités, des projets ou autres en classe ou au niveau de l'institution de formation.

Niveau individuel

- Que signifie pour moi la migration, par rapport à mon histoire familiale et mes aspirations d'avenir ?
- Est-ce que je souhaite faire carrière en Suisse ou ailleurs, est-ce que j'envisage de vivre toujours dans mon lieu d'origine ?
- Comment suis-je impacté.e au quotidien par les politiques en lien avec la migration ?
- Qui bénéficie de certains privilèges, qui n'en bénéficie pas ? Par exemple en matière de liberté de mouvement ?
- Comment puis-je participer au débat sur les différents droits politiques, restreints pour certain.e.s ? Quelles possibilités d'engagement politique y a-t-il ? Que puis-je entreprendre concrètement ?
- Comment puis-je faciliter l'intégration d'un ou une camarade ? En quoi mon amitié est-elle importante ?
- Comment puis-je m'enrichir au contact de nouvelles façons d'appréhender le monde ? Que m'apportent le vécu et les traditions de celles et ceux qui m'entourent ?

Niveau de la société

- Que peut-on faire en tant qu'individu et en tant que société pour favoriser un vivre ensemble harmonieux dans une société pluraliste ?

- Que peut-on faire de mieux pour l'accueil et l'insertion (sociale, politique, ...) des personnes migrantes ? Et vice versa que doivent faire les migrant.e.s pour être accueilli.e.s et inseré.e.s ?
- Les migrations internationales sont-elles le reflet d'un monde interdépendant, une manifestation des défis de la durabilité, des urgences écologiques et sociales ?
- Quelle est notre vision de la société de demain ?
- Sur quelles valeurs reposent le respect et la promotion de la diversité culturelle dans nos sociétés contemporaines ?
- Faut-il adapter la gouvernance démocratique à la diversité culturelle ?
- Est-ce problématique si une partie substantielle de la population n'a pas le droit de vote bien qu'elle vive en Suisse depuis des années et paie des impôts ? Comment renforcer la citoyenneté démocratique et la participation effective de toutes et tous ?
- Comment maintenir la cohésion sociale tout en valorisant la diversité ?
- Quelles mesures pouvons-nous prendre ici pour endiguer les détériorations environnementales qui obligent des populations entières à fuir leur région ?
- A quel point la migration va-t-elle augmenter à l'avenir ?
- A l'avenir, comment concilier les besoins des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s, des personnes établi.e.s et des autochtones (sécurité, stabilité, environnement sain, santé, accomplissement) ?
- A quels niveaux se trouvent les réticences face à l'accueil et l'insertion des personnes avec un parcours migratoire ?

Question à méditer

Comment les personnes issues de la migration peuvent-elles participer pleinement à la vie en société si on ne les inclut pas dans les discussions les concernant en premier lieu ?

1.3. Mise en oeuvre en classe

Pourquoi aborder le thème de la migration en classe et à l'école?

Une camarade récemment arrivée d'Ukraine, des parents arrivés du Portugal ou une déléguée des élèves rêvant de s'établir à Singapour. La migration est une réalité quotidienne dans les institutions de formations. Aujourd'hui tous les élèves et apprenti.e.s ont un lien avec le thème de la migration, que ce soit en raison de leur environnement familial ou à travers les images diffusées par les médias. De plus, ce sujet concerne tous les degrés scolaires.

L'accueil des immigrant.e.s impacte aussi la vie de tous les jours dans les écoles, car une grande partie sont mineur.e.s et doivent être scolarisé.e.s. De ce fait, les thèmes de l'exil, de l'asile et de l'insertion touchent directement l'enseignement et font partie des discussions de société. Le personnel enseignant peut s'informer avec ses élèves sur les contextes des mouvements migratoires, s'intéresser avec circonspection aux multiples motifs qui poussent à migrer et poser les bases d'une cohabitation pacifique dans leur école. Conformément à la politique de la Suisse en matière d'intégration, les écoles, les institutions de formation professionnelle et les entreprises font partie des structures dites ordinaires qui ont en premier lieu un mandat d'intégration.

Le thème de la migration peut être abordé dans différentes branches et en particulier dans un enseignement interdisciplinaire : les élèves peuvent par exemple découvrir et étudier en sciences humaines et sociales, formation ou culture générale, éthique, religion et société différents modes de vie et comprendre ce que signifient pour ces personnes leur origine et leur appartenance. Ou alors, ils peuvent examiner et analyser des structures et des mouvements de population. A l'aide d'histoires familiales, ils étudient ce qui a marqué les membres de la famille (le développement économique, le changement social, la fuite, la migration, l'éducation, le rôle du genre, les générations, les traditions, etc.).

Dans le PER, l'objectif SHS 31 prévoit l'étude des interactions sociales, économiques et environnementales avec une entrée par le pôle social en traitant des migrations humaines. Au degré sec. II et à l'école professionnelle, d'autres questions relatives à l'histoire, à l'identité et à la socialisation, à la

politique, à l'éthique et au droit viennent s'ajouter. Les sujets qu'il est possible d'aborder sont par ex. les contextes socio-économiques et politiques et leurs impacts sur les stratégies migratoires ; les imaginaires à l'origine de la décision de partir et par rapport à la nouvelle réalité ; les trajectoires migratoires ; les ressources ainsi que les difficultés et les contraintes rencontrées tant durant l'exil que par rapport à l'établissement dans le nouveau lieu de vie ; la transmission et la construction de l'identité dans un contexte migratoire, ou la question du genre. Ces problématiques offrent la possibilité d'aborder des questions socialement vives en classe et dans toute l'école et de repenser le vivre ensemble. Car les compétences nécessaires pour prendre part au dialogue interculturel ne sont pas innées. Elles doivent être acquises et pratiquées durant la période de formation puis entretenues tout au long de la vie. Pour une insertion réussie, des efforts sont à faire tant du côté des nouveaux et nouvelles arrivant.e.s que de celles et ceux qui sont déjà installé.e.s, que cela se passe dans la société, à l'école ou dans la classe. Ces diverses réflexions montrent que le thème de la migration a bien sa place dans l'école et l'enseignement.

Dans les différents plans d'études, nous trouvons des objectifs que l'on peut mettre en lien avec la migration. Il s'agit de prendre conscience de la diversité sous toutes ses formes et de s'ouvrir à l'altérité, d'apprendre les uns des autres en devenant plus apte et plus enclin.e à la compréhension interculturelle, de changer de perspective et de dépasser les préjugés pour développer le respect mutuel. Diverses activités peuvent être mises en œuvre en classe :

Apprendre sur et par la migration

- A l'aide de questions très simples, il est possible de rassembler ce que les apprenant.e.s savent déjà sur la migration, en partant de leur vécu ou de clarification de concepts.
- Etudier avec les élèves l'histoire migratoire de leur famille et en trouver l'origine (de la Suisse au Canada, de Syrie ou d'Ukraine en Suisse, ou simplement du village à la ville, de Suisse alémanique au Tessin, etc.). Cette démarche permet de montrer que la migration est un phénomène très répandu. La diversité au sein de la classe est reconnue comme une ressource précieuse.
- S'enquérir des projets d'avenir des élèves. Où veulent-ils vivre, travailler, fonder une famille ? ici ou ailleurs ? et pourquoi ? quelles sont leurs marges de manœuvre ? ont-elles et ont-ils toutes et tous les mêmes possibilités (passeport, ressources financières, etc.) ?
- A l'aide de biographies, mieux comprendre différentes raisons qui poussent à migrer ou à fuir ainsi que les conditions de vie dans les pays d'origine concernés.
- Quels sont les besoins de base des humains ? Comment se présente la situation pour les personnes qui sont nées ici ? Comment se présente-t-elle pour les personnes issues de la migration internationale ? La situation est-elle différente pour les nouveaux arrivant.e.s et les personnes établies ou en fonction du permis de séjour ?
- S'interroger sur les valeurs à l'origine des textes nationaux ou internationaux, autant ceux promulguant les droits humains et la force de l'intégration que ceux cherchant à limiter l'immigration.
- Se familiariser avec la procédure d'asile en Suisse. Quels sont les droits et les devoirs des requérant.e.s d'asile et quelle est notre tâche dans le cadre de leur insertion sociale ?
- Analyser ses propres préjugés et les préjugés courants dans la société. Apprendre à faire la différence entre préjugé, xénophobie et discrimination.
- Identité et socialisation : réfléchir sur les identités plurielles, la signification et les atouts de la diversité au sein de la classe.
- Analyser des votations en lien avec la migration et le contexte. S'intéresser à l'influence de ces votations sur le quotidien des élèves.

- Comment les élèves peuvent-ils se comporter avec la migration ? Quelles sont leurs marges de manœuvre ? A quel niveau peuvent-ils agir ?

Changer de perspective

- Si je devais partir : Qu'emporterais-je avec moi ? De quoi aurais-je besoin en route et ensuite pour m'adapter à mon nouvel environnement ? Quelles informations me seraient indispensables ? Qui pourrait m'aider ?
- Se demander par ex. de quoi auraient eu besoin mes parents arrivés du Portugal, ou d'ailleurs, il y a 20 ans ?
- Réaliser un document, par ex. sous forme de CV, mettant en avant les compétences « cachées » des personnes migrantes (stratégies de survie, adaptation, apprentissage d'une nouvelle langue, flexibilité, etc.). Comment montrer de manière tangible que l'exil et l'insertion sont un parcours de formation, que des compétences utiles au quotidien ont été développées, que d'autres personnes n'ont pas.
- S'interroger et s'informer sur la problématique genre et migration, par ex. être une femme migrante, les rapports de genre et de parenté dans le contexte la migration, les risques de discrimination pour les personnes LGBTIQ, etc.
- Aborder la problématique de la fuite des cerveaux et des compétences vers les pays du Nord au détriment des pays en développement. Ce flux est-il toujours préjudiciable aux pays de provenance ?

1.4. Mise en oeuvre dans toute l'école

La migration, ses défis et ses chances concernent aussi l'école en tant que lieu de vie, de formation et de travail. Les institutions de formation rassemblent dans un même espace des personnes venant d'horizons divers, offrant l'opportunité d'exercer les compétences nécessaires au vivre ensemble dans une société pluraliste. En outre, il est attendu de l'école qu'elle tienne compte des droits fondamentaux de chacune et chacun et qu'elle facilite l'insertion sociale et professionnelle. Diverses activités peuvent être mises en oeuvre dans toute l'école :

- Intégrer les apprenant.e.s et le personnel issu de la migration dans un groupe de travail qui a la mission de veiller à un vivre ensemble harmonieux, à l'équité des chances, à rendre l'entourage sensible à la discrimination, etc.
- Prendre en compte les prescriptions culturelles et religieuses autant que possible. Être ouvert.e.s à entrer en discussion et à trouver des solutions gagnant.e-gagnant.e.
- Soigner l'accueil des nouveaux et nouvelles venu.e.s dans l'établissement de formation.
- Valoriser les expressions culturelles et culinaires diverses en organisant une exposition, un spectacle, une soirée dansante, un brunch, etc. à laquelle inviter les parents et les voisin.e.s de l'établissement.
- Consacrer des temps prédéfinis à des activités favorisant le vivre ensemble, le partage, la découverte d'autrui, etc.

2. Informations de base

2.1. Qu'est-ce que la migration ?

Migrer c'est d'abord quitter son lieu de naissance ou de résidence habituelle pour un autre lieu. La plupart du temps pour une durée longue ou définitive. Même dans le cas d'une installation définitive, la migration

est rarement à sens unique. Elle correspond plutôt à plusieurs allers-et-retours, notamment à l'occasion d'événements familiaux ou religieux, ou pour les vacances.

Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant.e ». Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), il s'agit de « toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale ». Tandis qu'un ou une migrant.e international.e est une « personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ».

La majorité des migrations sont internes, à l'intérieur des frontières d'un Etat. On considère qu'une personne est issue d'un contexte migratoire si elle-même - ou l'un de ses parents au moins - n'est pas née dans le pays où elle habite.

2.2. La migration est-elle un phénomène courant ?

La migration est un phénomène commun et répandu : Que l'on pense à la migration annuelle ou occasionnelle des cigognes, des criquets ou des saumons, à celles des batraciens ou des troupeaux de moutons, à la migration de plantes - c'est-à-dire à l'expansion d'une espèce végétale par la dissémination - jusqu'à la migration des cellules du corps, des parasites, de la matière dans les sols et même des données informatiques ou des marchandises.

Au niveau social, la migration est l'une des modalités de la mobilité. Un couple qui s'installe en ville ou une famille qui déménage à la campagne, une retraitée qui retourne dans sa région d'origine, une expatriée employée par une multinationale, un étudiant qui s'installe plus proche de son lieu d'études. La migration concerne toutes les classes sociales, tous les âges, tous les pays. Même si, quand on parle de migration, l'on pense essentiellement à la migration internationale.

Si la grande majorité des personnes continuent de vivre dans le pays où elles sont nées, 3.6 % de la population mondiale quitte son pays pour aller vivre et travailler à l'étranger, la plupart du temps dans un pays voisin. La migration est aussi une affaire culturelle. Il existe dans le monde de nombreux peuples nomades ou dont les racines comprennent un mode de vie itinérant : Bédouins, Samis, Touaregs. Mais aussi en Suisse : Yéniches, Sintés/Manouches, même si la majorité des familles sont aujourd'hui sédentaires.

2.3. La migration a-t-elle toujours existé ?

Des déplacements de populations existent depuis toujours pour des raisons de survie, conquête, guerre, catastrophes, religion, parenté, travail, aventure, amour. Même avec la sédentarisation des chasseurs cueilleurs il y a près de 10'000 ans, suite à l'apparition de l'agriculture et de l'élevage, la migration est restée une chose habituelle au cours des millénaires suivants. Au Moyen Âge des chevaliers et soldats, pèlerins, moines, croisés, artistes, mercenaires, guérisseurs et guérisseuses prenaient la route. Les artisans membres de corporations circulaient pour se former et exercer leur métier.

La constitution d'Etats nationaux au 18e, 19e et 20e siècle a généré des identités nationales et des délimitations territoriales. L'appartenance à une nationalité se prouve désormais par les documents nationaux d'identité. Les Etats-nations déterminent qui a le droit de circuler ou de s'établir. Une inégalité apparaît et demeure selon le type de migration et le profil des personnes migrantes. La frontière est pour certain.e.s une simple formalité, pour d'autres un obstacle infranchissable.

Jusqu'au 19ème siècle, la Suisse avait plutôt l'habitude d'envoyer ses ressortissant.e.s au-delà des mers, en Amérique du Nord et du Sud ou en Australie. De nombreux Suisses et Suissesses ont émigré à cause de la pauvreté et du manque de perspective. Par ex. en 1819 un peu plus de deux mille Suisses et Suissesses sont partis du port d'Estavayer-le-Lac pour s'établir au Brésil. Les colons les plus pauvres, pour qui les communes en Suisse avaient financé le voyage, devaient promettre de ne jamais revenir. En

effet, certaines communes estimaient que contribuer une fois aux frais du voyage leur reviendrait moins cher que d'aider financièrement leurs démunis sur plusieurs années.

2.4. Qu'est-ce qui est nouveau aujourd'hui ?

Dans la perspective des pays européens et de la Suisse, l'ampleur de la migration internationale a augmenté ces cinquante dernières années. En même temps que se diversifient les pays de provenance, les formes de migration et les catégories de migrantes et migrants (étudiant.e.s, expatrié.e.s, requérant.e.s d'asile, travailleurs.euses transfrontaliers.ières, saisonniers.ières) varient. En 2020, 281 millions de personnes vivaient dans un autre pays que celui de leur naissance, soit 128 millions de plus qu'en 1990 et plus de trois fois plus qu'en 1970, à mesure que la population mondiale croît.

Les femmes représentent 48 % du total des migrants. Cette proportion a peu changé au cours des soixante dernières années. Par contre, elles sont désormais plus nombreuses à migrer de façon autonome pour travailler, étudier ou en tant que responsable de la famille. Elles sont aussi plus exposées à des risques et des vulnérabilités supplémentaires par rapport aux hommes migrants, perpétuant ou accroissant les inégalités déjà présentes.

Les enfants de moins de 18 ans représentent 12% de la population migrante totale. Au cours des dernières années, le nombre d'enfants qui migrent sans être accompagnés par un membre de leur famille ou un.e tuteur.trice a augmenté en Europe. En Suisse ils sont qualifiés de « mineur.e.s non accompagné.e.s ». Les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables en contexte migratoire. Elles et ils sont exposé.e.s à la violence, aux abus, à l'exploitation, surtout quand elles et ils voyagent seul.e.s et se voient forcé.e.s d'emprunter des voies de migration irrégulières.

Fin 2022 le nombre de personnes réfugiées - c'est-à-dire de personnes dont la demande d'asile a été acceptée et qui bénéficient de la protection de l'Etat dans lequel elles ont trouvé refuge - s'élevait à 35,3 millions de personnes dans le monde. 52 % de personnes ayant fui leur pays et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale provenaient de trois pays : la Syrie (6,5 millions), l'Ukraine (5,7 millions) et l'Afghanistan (5,7 millions). 11,6 millions d'Ukrainien.ne.s étaient toujours déplacé.e.s, dont 5,9 millions à l'intérieur de leur pays et 5,7 millions dans un pays voisin ou au-delà. En effet, l'invasion de l'Ukraine en février 2022 a provoqué le plus rapide déplacement depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les lois restrictives prises par certains pays, dont la Suisse, ne peuvent empêcher la migration internationale mais elles ont pour effet de modifier la direction et la composition des flux migratoires. L'immigration irrégulière est présente là où les circuits de migration légale sont peu nombreux. Par exemple, malgré la forte demande en main d'œuvre, les Mexicain.e.s qui veulent travailler aux Etats-Unis n'ont que peu de voies légales pour le faire.

Souvent une personne en fuite s'expose à de grands dangers. Et pourtant, la peur de la guerre, de la violence et de la misère est souvent plus forte que celle de l'issue incertaine de la fuite. Depuis 2014 l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) recense les disparitions et les décès de migrantes et migrants qui s'élèvent à plus de 50'000 personnes. 60% des décès de personnes migrantes restent non identifiés, laissant leur famille sans nouvelles. La traversée de la Méditerranée représente la route maritime la plus dangereuse avec 22 314 décès en mer recensés depuis 2014 (chiffre de OIM - Missing migrants Project au 15.09.2023). Les migrantes et les migrants qui empruntent des routes dangereuses sont rares mais il s'agit des plus désespéré.e.s.

La migration est appelée à fortement augmenter à l'avenir. Des facteurs comme la démographie croissante, les conflits, les pertes d'emploi notamment dues aux crises économiques ou au recours croissant à la technologie ainsi que les changements climatiques poussent à l'exode. Par ailleurs les infrastructures et les réseaux de mobilité ainsi que l'interconnexion planétaire donnant un accès plus facile aux informations agissent comme un élément amplificateur.

2.5. La migration à la croisée des défis de la durabilité

La durabilité est le fonctionnement des sociétés humaines dans leur relation à l'environnement naturel. Cela implique de la stabilité à long terme et un épanouissement humain au travers des générations. Quand cela n'est pas possible, la migration peut être vue comme la seule réponse.

Les générations actuelles et futures sont confrontées notamment aux défis du changement climatique, de la pollution, du déclin de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles. Ces défis compromettent ou entravent la réalisation des droits humains comme le droit à un environnement propre, sain et durable. De plus en plus souvent, l'exil est une conséquence des changements climatiques qui entraînent des inondations, la hausse du niveau des mers, l'érosion côtière, la salinisation des sols, des sécheresses, etc. Ces événements affectent les récoltes et provoquent des famines. En 2022 les catastrophes naturelles ont été à l'origine de 32,6 millions de déplacements internes. Par exemple, en Afrique subsaharienne, 60% de la population dépend directement de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage ou de l'activité forestière. Cela signifie que tout changement lié à la crise climatique affecte directement la subsistance de cette population. Les personnes qui se déplacent en raison des dégradations soudaines ou progressives de l'environnement ou des effets du changement climatique affectant négativement leur vie ou leurs conditions de vie, le font la plupart du temps à l'intérieur des frontières nationales. En premier lieu, l'humain essaie de s'adapter aux conditions changeantes plutôt que de migrer.

Parmi les principales causes de la migration volontaire, on trouve des raisons liées au travail, aux études, à l'amélioration du mode de vie et à la retraite. Autrement dit, changer son lieu de vie en quête d'une vie meilleure, d'une ascension sociale et financière, d'une meilleure éducation. Les personnes qui peuvent se permettre d'émigrer viennent généralement d'un pays à revenu intermédiaire où l'éducation est bonne et où il peut y avoir de meilleurs réseaux pour migrer (Inde, Chine, Philippines). Les deux tiers des migrants visent donc des pays à haut revenu, en particulier les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Arabie saoudite. Ainsi celles et ceux qui partent ont les moyens financiers de le faire. Car il s'agit d'un investissement voire un risque financier important, quelquefois pour toute la famille. Ce ne sont pas les plus pauvres d'une population qui choisissent de migrer.

Les inégalités se retrouvent aussi dans les pays de destination, où les migrantes et les migrants internationaux occupent le plus souvent des emplois à bas salaires dans les domaines des soins et de la construction. Ou alors des emplois à haut revenu pour des personnes hautement qualifiées. Quand un pays se développe, sa population migre plus aisément. Une autre réalité est celle de l'exode de personnes retraitées vers des pays moins chers où il est possible de vivre de leurs maigres revenus. Le grand défi de l'avenir concerne donc surtout les personnes qui ne peuvent pas migrer et qui restent prisonnières d'une situation de pauvreté extrême où la pérennité des moyens de subsistance n'est pas assurée et menace leur existence même. Dès lors, comment se diriger vers une économie optimale permettant à chacun et chacune de vivre dignement là où il ou elle se trouve ?

Vouloir partir dans l'espoir d'une vie meilleure est à distinguer d'être contraint.e de quitter son pays ou sa région en raison d'une guerre, d'une dictature, de persécutions (raciales, religieuses, ethniques, politiques, etc.) ou du manque de perspective et de moyens de survie.

Devant une immigration de plus en plus dense, les pays de destination pour leur part entendent un défi entre ouverture et défense des acquis sociaux et économiques. La migration fait aussi l'objet d'un débat controversé dans la sphère politique. Tandis que l'origine migratoire est encore souvent motif à une différenciation de traitement et à la discrimination, perpétuant les inégalités sociales et économiques. Selon la politique de la Suisse en matière d'intégration, celle-ci est déterminante pour la cohésion sociale. La Confédération, les cantons et les communes se doivent de favoriser le respect et la tolérance mutuels, et d'autre part, offrir aux personnes immigrées les mêmes chances de participer à la vie économique, sociale et culturelle.

Face aux défis de la durabilité, envisager la migration comme une partie de la solution permet de concevoir des solutions innovantes et sous de nouvelles perspectives. Pour ce faire, il suffit par exemple de s'appuyer sur les connaissances et les compétences des personnes migrantes - en matière de

mesures d'adaptation face aux changements climatiques - dans le pays de destination ou au niveau international.

2.6. Quels sont les besoins des personnes migrantes ?

Se sentir bien là où l'on est, poursuivre un but dans la vie, trouver sa place dans la société. Voici sans doute des aspirations universelles. Chacune et chacun a besoin et le droit de combler ses besoins fondamentaux : besoins physiologiques vitaux, sécurité, stabilité, protection, la santé physique et psychique, revenu suffisant, appartenance sociale, amour et affection, estime de soi, réalisation de soi, développement spirituel, etc. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 énonce les droits de « circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat », de « quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays », « de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » mais aussi de « d'obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité » (art. 13, 14, 22).

A la base du projet migratoire, se posent des questions comme « quel est mon réseau ? aurai-je un bon emploi et un bon salaire ? quel est le coût du voyage ? est-ce que je parle une autre langue ? pourrais-je obtenir un visa ? serai-je discriminé.e sur place car immigrant.e ? ». La réponse à ces questions détermine la destination, la route à poursuivre, etc. ou dissuade de migrer. Pour les migrant.e.s internationaux la diaspora représente une aide pour effectuer le voyage, pour chercher un emploi ou un logement.

De nos jours, les raisons de migrer sont plus personnelles et liées à l'épanouissement, à un projet individuel ou familial, à l'envie de découvrir de nouveaux horizons et de nouvelles cultures. Parallèlement et partout sur la planète, la personne immigrée n'est ni d'ici ni de là-bas et peut vivre difficilement cette double exclusion. Pour créer un nouveau sentiment d'appartenance l'individu va mobiliser diverses ressources issues de son contexte d'origine et de celui de destination. Les contacts sociaux et la maîtrise d'une des langues du pays d'accueil participent aussi au processus d'insertion.

Pour les personnes migrantes, la stabilité du statut de séjour est un préalable important pour imaginer et mettre en œuvre un projet d'intégration durable. Les étudiant.e.s, les employé.e.s de firmes multinationales, les scientifiques et les artistes bénéficient principalement de statuts de séjour de moins de un an. Tandis que les requérant.e.s d'asile admis.e.s à titre provisoire - qui ont reçu une décision d'asile négative mais ne peuvent temporairement pas être renvoyé.e.s dans leur pays - peuvent vivre durant des années en Suisse. Durant ce temps leur accès à la formation post-obligatoire, au marché du travail, au regroupement familial et aux mesures d'intégration est limité. Par ailleurs, certaines personnes établies depuis un certain temps et qui ont une histoire familiale de migration, continuent à se trouver dans des situations précaires (permis de séjour, accès à l'emploi, etc.).

Un statut de séjour stable, des perspectives d'avenir et la possibilité de mener des projets à long terme contribuent à une bonne insertion et à la participation à la société d'accueil.

2.7. Quels sont les besoins de la société de destination ?

L'immigration a des effets bénéfiques en ce qui concerne la démographie, car elle s'intègre dans une société vieillissante. Selon economiesuisse il manquera quelque 431 000 personnes sur le marché du travail d'ici à 2040. Chaque année le nombre de départs à la retraite est supérieur aux entrées sur le marché du travail. L'immigration permet à la Suisse de maintenir en permanence 5 millions d'individus en âge d'activité. Le financement de la prévoyance vieillesse ne pourra plus se faire avec les seul.e.s travailleuses et travailleurs établi.e.s. Car si la majorité des migrant.e.s sont plutôt jeunes et qu'elles et ils bénéficient des aides sociales à leur arrivée, elles et ils vont cotiser longtemps. Au fil du temps ces personnes deviennent des contribuables contributeurs.trices.

Dans le même temps, l'immigration suscite beaucoup d'émotions et se retrouve souvent au cœur du débat politique. Les oppositions sont surtout de nature culturelle : peur de voir disparaître le mode de vie

et les valeurs considérés comme typiques et traditionnels de la Suisse. Sécurité et stabilité font aussi partie des besoins de celles et ceux qui forment la société de destination. La criminalité attribuée aux personnes issues de la migration étant très médiatisée, elle contribue à renforcer les stéréotypes et les peurs. Pourtant, elle relève plutôt de facteurs comme un niveau socio-économique modeste et un faible niveau de formation ou en raison de la criminalité transfrontalière plutôt que du contexte migratoire.

2.8. Qu'est-ce qu'une insertion réussie ?

L'insertion dans la société où l'on vit est liée aux droits fondamentaux. Elle suppose l'équité des chances. Il s'agit de permettre à chacune et chacun de participer à la vie économique, sociale et culturelle et de développer ses propres potentialités. Elle garantit à toute la population l'accès aux ressources de la collectivité et l'accès de toutes et tous, indépendamment de l'origine, à des structures telles que les écoles et les institutions de formation y compris la formation professionnelle, les hôpitaux, les administrations, les entreprises. L'insertion peut se faire par le travail, l'école, les clubs sportifs et les histoires d'amour. En effet un mariage sur 3 implique une personne sans nationalité suisse et une personne avec nationalité suisse.

L'insertion peut être comprise comme un processus réciproque qui promeut un vivre ensemble harmonieux. Selon la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) « L'intégration suppose d'une part que les étrangers sont disposés à s'intégrer, d'autre part que la population suisse fait preuve d'ouverture à leur égard » (art.4.3). Cela passe par un travail sur les préjugés et la levée d'obstacles menant à la discrimination notamment pour l'accès à l'emploi et au droit de vote donc à la citoyenneté.

L'insertion des personnes d'origine étrangère est considérée réussie lorsqu'elles atteignent les mêmes niveaux que les Suissesses et Suisses en matière de formation scolaire et professionnelle, d'insertion sur le marché du travail, de santé, de sécurité sociale, de délinquance, ceci compte tenu de la situation socio-économique et familiale. Dans leur grande majorité, les immigrant.e.s établi.e.s en Suisse, et surtout leurs enfants, ont les moyens de jouer un rôle positif dans la société. D'autant que les niveaux de formation des enfants de migrant.e.s convergent avec ceux des jeunes suisses. Sur le marché du travail également la répartition se fait de manière convergente, même si les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, la construction, l'industrie et les services personnels sont plus marqués par la présence de travailleuses et travailleurs étrangers.

2.9. Quels sont les apports de la migration ?

L'immigration façonne la société suisse et contribue à son développement économique et social. En effet 40 pour cent de la population suisse est issue de la migration. Aujourd'hui, vivre en société revient à vivre ensemble dans des sociétés caractérisées par une diversité culturelle grandissante. Les personnes migrantes contribuent à une société diverse et prospère par l'apport de connaissances, de nouvelles visions du monde, de compétences et d'expériences. L'innovation bénéficie d'apports nouveaux, ce qui est bénéfique à la science, la technologie et l'industrie. Par exemple la montre Swatch a été créée par un immigrant libanais, Nicolas Hayek.

Cette diversité se retrouve dans la langue, les toponymes, la cuisine, etc. Que l'on pense aux Walser, ces paysan.ne.s de montagne germanophones originaires du Haut-Valais qui, entre le XIIIe et le XVe s., fondèrent environ 150 localités dans l'espace alpin. Ils les baptisèrent dans leur dialecte, par ex. Kleinwalsertal. Ou plus proche de notre quotidien, à la pizza arrivée d'Italie, entrée dans les habitudes alimentaires suisses et même revisitée et adaptée au contexte local, par ex. la pizza gruérienne.

La migration peut contribuer au développement durable. Onze objectifs de développement durable (ODD) font mention de la migration et de la mobilité humaine. En particulier la cible 10.7 qui précise la nécessité de « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ». La coopération internationale y a un rôle à tenir (ODD 16 et 17). La migration, en tant que stratégie d'adaptation,

contribue notamment à lutter contre la pauvreté (ODD 1), les changements climatiques (ODD 13), la destruction des écosystèmes marins (ODD 14). La migration enrichit les communautés d'origine et de destination au niveau culturel mais aussi par la force de travail des personnes migrantes et leur contribution à la prospérité de la société.

Dans le même temps, des points de friction existent ; des personnes trouvent difficile de s'adapter à une société changeante, ou d'être en compétition directe ou indirecte sur le marché de travail et du logement. D'autres éléments sont source de conflits, d'interrogations ou d'incompréhension : perceptions et usages de l'espace et du temps, manières de se comporter, croyances, façons d'exprimer le pouvoir, nourriture, hygiène, types de sociabilité, codes de bienséance, etc. Vivre ensemble dans une société plurielle représente donc un défi permanent.

En augmentant leurs revenus, les personnes migrantes peuvent soutenir financièrement leur famille dans leur pays d'origine. Ce soutien contribue à renforcer la résilience et la durabilité des communautés les plus pauvres. En 2019 ce sont 717 milliards de dollars qui ont été renvoyés dans les pays d'origine respectifs. Plus que l'aide publique au développement et que l'investissement direct des entreprises du monde entier dans ces pays. A Haïti par exemple, les envois de fonds représentaient en 2019 presque 40 % du PIB du pays. La diaspora apporte donc de vrais bénéfices économiques, non seulement par les transferts de fonds mais aussi les transferts de connaissances et les associations de co-développement.

2.10. Sources

[1024 regards : La migration, un phénomène normal \(éducation21\)](#)

[Où migrent les humains ? \(ARTE TV\)](#)

[Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne](#)

[Identité et Etats nationaux \(Commission fédérale des migrations\)](#)

[Politique suisse en matière d'intégration \(Secrétariat d'Etat aux migrations\)](#)

[Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration \(LEI\) du 16 décembre 2005 \(Etat le 1er avril 2020\)](#)

Piguet, Etienne (2013) : L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes. (3ème édition entièrement remise à jour)

[Organisation internationale pour les migrations et \(OIM\)](#)

[Tendances mondiales 2022 et question thématique migration \(UNHCR\)](#)

[Ressources de géographie pour les enseignants, Migration \(Eduscol\)](#)

[L'économie suisse entend relever le défi démographique \(economiesuisse.ch\)](#)

[« Les migrants sont une source de richesse pour la Suisse » \(Université de Genève\)](#)

[Les différences culturelles : un problème pour les professionnels ? In L'incident raciste au quotidien. Monique Eckmann, Daniela Sebeledi, Véronique Bouhadouza Von Lanthen, et al. \(2009\)](#)

[Fribourg célèbre les 200 ans de l'émigration suisse au Brésil \(swissinfo.ch\)](#)

[L'émigration comme solution \(Musée national suisse\)](#)

2.11. Pour aller plus loin

[Au-delà des idées préconçues : nccr – on the move, Migration-Mobility Indicators. Neuchâtel: nccr – on the move, 2022.](#)

Six courtes vidéos décortiquent des idées préconçues sur la migration en donnant des faits et chiffres fiables.

[Statistique en matière d'asile \(Secrétariat d'Etat aux migrations\)](#)

Les chiffres actuels pour la Suisse en matière d'asile présentés par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

[Carte interactive des migrations internationales \(IOM\)](#)

Plusieurs cartes et schémas interactifs pour mieux comprendre la migration sous différents aspects.

[Termes clés de la migration \(OIM\)](#)

Glossaire réunissant de nombreux termes liés à la migration. Pour mieux comprendre de quoi l'on parle et choisir les termes appropriés.

[Les migrations \(RTS Découverte\)](#)

Capsules vidéo pour les élèves de tous les cycles scolaires.

[Dossiers thématiques \(Fondation Eduki\)](#)

Plusieurs dossiers thématiques, dont : les mouvements migratoires ; les déplacements forcés.

[L'enseignement de la thématique des réfugié.e.s \(HCR\)](#)

Matériel pédagogique et d'information pour tous les cycles scolaires.

